

via Teams

Début de la séance : 19 h 01 par Charles Saint-Jean

### Membres présents

Charles Saint-Jean, représentant des parents

Julie Blanchette, représentante des enseignants

Martine Pageau, représentante des professionnels

Ronald Jean-Pierre, directeur

Olivier Painchaud-Sinha, représentant des élèves

Anaïs Rinfret-Pilon, représentante des parents

Isabelle Delage, représentante des parents

Richard Pouliot, représentante des enseignants

Mylène Lesage, représentante des professionnels

Virginie Portes, représentante des parents

### Secrétaire

Murielle Guérard

### Autres

Mélissa Métivier, Directrice adjointe

Maude Painchaud-Major, parent

Maya-Geneviève Cholette-Tétreault, parent

Violaine Cousineau, parent

---

## 1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

- a. Constat du quorum (6 membres, dont 2 parents)

10 membres, dont 4 parents

- b. Mot de bienvenue

Le président salut et remercie les membres du conseil d'établissement.

## 2. QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Violaine Cousineau, parent d'une élève de l'école, formule des remerciements à l'endroit des intervenants de l'école. Elle fait état de l'insatisfaction de certains parents en regard de la décision de l'école de restreindre les sorties de classe. Elle souligne que les jeunes filles, particulièrement, vivent des difficultés en rapport avec l'utilisation des toilettes. Les pauses de seulement 10 minutes, le peu de cabines pour le grand nombre d'élèves, et la réalité des jeunes filles ne semblent pas peser dans la balance décisionnelle. Des solutions simples seraient d'allonger le temps des pauses, libérer une partie de la toilette des garçons et permettre un sac à main en classe. Ces solutions éviteraient des retards pour beaucoup d'élèves. En outre, elle exhorte la direction à revenir sur sa décision d'interdire les sorties de classe.

La Direction rappelle que les enjeux des jeunes femmes sont connus et complexes. La direction souhaite limiter les sorties de classe, sans empêcher les urgences toilette. Il y a un problème de circulation inutile dans l'école qui cause des graffitis par lesquels des messages attaquant la réputation de certains enseignants a été remarqué, de l'errance et de l'absentéisme en classe. Dorénavant, pour sortir de classe, les élèves devront utiliser les pages de laisser-passer au début de l'agenda. Les élèves sont encouragés à voire à leurs besoins lors des pauses ou au midi pour ne pas interrompre les cours. Il y a peut-être eu un manque de communication et d'informations entre les élèves, les enseignants, la direction et les parents, mais la direction désire recadrer le comportement des élèves à l'école.

Le relâchement est remarqué et souligné par les élèves eux-mêmes, et ils sont conscients que la situation est devenue critique pour tous. Malgré cela, les élèves craignent la nouvelle mesure et se sentent peu écoutés face à sa mise en place. La solution de madame Cousineau de permettre un sac en classe trouve écho chez les élèves parce que pour certains il est inconfortable d'exprimer le besoin de sortie de classe engendré par les menstruations, par exemple. En outre, il est rappelé que beaucoup d'élèves ont besoin de sortir des cours pour calmer leur stress, leur anxiété ou juste pour se changer les idées. Ces sorties sont nécessaires et ne devraient pas être considérées comme de l'abus.

---

Madame Painchaud-Major, parent à l'école, émet une inquiétude sur le fait que l'ensemble des élèves soit pénalisé à cause des mauvais comportements de certains. Elle exprime de plus que le code vestimentaire est sexiste et qu'il contribue à la sexualisation des femmes. Elle est outrée par l'application de ce code vestimentaire et trouve inacceptable qu'en 2021, les jeunes ne puissent se vêtir comme ils le désirent. Elle est surprise de la nature des interventions portant sur les vêtements des jeunes filles. Elle exige la suspension temporaire du code vestimentaire pour donner place à sa réfection.

Madame Cousineau demande une communication écrite pour les parents et les élèves concernant la situation des sorties de classe. Elle exprime qu'il ne faudrait pas pénaliser le premier cycle si les mauvaises actions sont posées par les élèves du deuxième cycle. Elle apporte que la situation semble critique pendant la troisième période et pendant le diner du deuxième cycle.

Il est mentionné que la pandémie a fait que les élèves ne pouvaient pas aller aux toilettes pendant les pauses et qu'était alors instauré une liste de noms au tableau. C'est une habitude qui a été pris et il faudrait reprendre un fonctionnement de classe plus normal.

Madame Cholette Tétreault indique que la règle proposée s'avère drastique et va à l'encontre de l'autonomie des élèves. On ne peut pas pénaliser tout le monde pour des comportements isolés.

La Direction rappelle que les sorties de classe ne sont pas interdites, mais plutôt limitées. Plusieurs intervenants sont présents dans l'école pour aider les élèves au niveau de la santé mentale. Une salle de sortie de classe a été aménagée pour permettre aux élèves de décompresser ailleurs que dans une cabine des toilettes.

Madame Cholette Tétreault suggère que l'école organise des conférences et des discussions au sujet de la révision du code vestimentaire. Elle demande à nouveau de mettre sur pause le code vestimentaire actuellement en vigueur.

La direction se montre ouverte sur le processus de révision du code vestimentaire mais une nouvelle direction ne peut tout supprimer ce qui a été mis en place avant son arrivée. Il est rappelé que Robert-Gravel est une des écoles les plus permissives au niveau du code vestimentaire au CSSDM.

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la rencontre est accepté tel que présenté.

### 4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 20 OCTOBRE 2021

---

Le PV est adopté à l'unanimité tel que présenté.

## 5. TRAVAUX DU CONSEIL

### a. REGLES DE REGIE INTERNE

Monsieur Saint-Jean présente le document standard du comité de parents du CSSDM. Il est adopté à l'unanimité sans opposition.

### b. DECLARATION DE CONFLITS D'INTERETS

Le document à compléter doit être modifié et sera retourné aux membres du conseil pour signature.

### c. MEMBRE DE LA COMMUNAUTE

### d. SORTIES EDUCATIVES

Il y aura des sorties les 24 novembre et 3 décembre au musée de la Maison Saint-Gabriel pour les élèves de secondaire 3. Le cout de cette sortie est de 5 dollars.

La sortie est approuvée à l'unanimité.

Sortie du groupe de Plein Air de quatrième secondaire : Mont Saint-Bruno le 16 décembre, pendant les heures de cours et Ski de fond-glissade le 25 février à Saint-Jean-de-Matha. Ces sorties sont à l'extérieur des heures de cours et ouvertes aux élèves de secondaire 4. Les autres activités du programme de plein air sont présentées.

Toutes sont approuvées à l'unanimité.

### e. ORTHOPEDAGOGIE

Point passé.

### f. ACTIVITES PARASCOLAIRES

Malgré un grand intérêt démontré par les élèves, pour l'instant peu d'activités sont possibles. L'impro RSEQ a débité et Secondaire en spectacle sera implanté.

### g. ADAPTATION COVID

Point passé.

### h. RENCONTRE PARENTS-ENSEIGNANTS

Le fonctionnement et le format sont présentés. La date rappelée.

## 6. AFFAIRES GENERALES

Point reporté.

## 7. LEVEE DE LA SEANCE

Levée de la séance à 21h07 par Charles Saint-Jean

---